

L'ACTION DU DEPARTEMENT SUR L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

1. Le Département au cœur de vos vies

2.678 agents du Département travaillent au quotidien sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, répartis **sur 90 sites** dont 2.382 sur 83 sites de Strasbourg, répartis entre les services administratifs du siège, les 2 unités territoriales d'action médico-sociale, les 35 collèges publics, les Archives départementales, le Vaisseau, le Foyer de l'Enfance et les assistants familiaux. Le Département consacre **326 millions d'euros par an** aux politiques publiques menées sur le périmètre de l'Eurométropole.

1.1 Education – Jeunesse

34 collèges publics plus l'Ecole Européenne (EES) où travaillent 244 agents dont 25 en Contrat Unique d'Insertion ou contractuels, ainsi que **8 collèges privés sous contrat**, tous situés à Strasbourg, accueillent respectivement 18 647 et 5 221 collégiens pour la rentrée 2017/2018. Pour mémoire, 789.270 repas ont été délivrés en 2016.

Pour leur permettre de fonctionner, le Département a versé 5 999 757 € aux collèges publics dont 5 573 867 € pour leur fonctionnement (locations d'installations sportives, classes de découverte...) et 425 889 € pour leurs investissements (mobilier, matériel scolaire et équipements informatiques ...). Pour la même période, il a versé 2 909 416 € pour les 8 collèges privés de Strasbourg sous contrat, dont 2 881 508 € pour leur fonctionnement et 27 908 € pour de l'investissement.

Par ailleurs, le Département soutient le fonctionnement de **20 centres socioculturels** sur le territoire, qui développent des actions à l'attention des familles, publics prioritaires et plus particulièrement pour les jeunes. Une aide au fonctionnement de 1 085 041 € leur sera versée en 2017, à laquelle viendront s'ajouter 30 937 € pour le financement d'ALSH et 20 590 € pour le CLAS.

Pour mémoire, **plus de 23 500 jeunes bénéficient chaque année de la licence sportive.**

1.2 De nouveaux partenariats pour accompagner la réussite des jeunes

- **Avec l'université de Strasbourg**

Depuis 25 ans, le Département du Bas-Rhin intervient fortement pour favoriser l'attractivité et le rayonnement des activités universitaires et de recherche à Strasbourg, tout en encourageant le transfert de technologies auprès des entreprises de tout le territoire.

Ainsi, en près de vingt ans le Département a investi plus de 70 M€ pour construire et rénover des bâtiments universitaires et de recherche, acquérir des équipements scientifiques modernes, améliorer les conditions d'hébergement et de restauration des étudiants, attirer des chercheurs de renommée internationale à Strasbourg. A ce jour, la somme **des engagements en cours atteint 21,3 M€.**

Forte de cette expérience, la collectivité souhaite dorénavant conduire ses interventions vers des axes de travail, de partenariat, des synergies amplifiées avec les établissements d'enseignement supérieur dans la perspective d'optimiser ses engagements et politiques, et de les placer sous le signe de l'inclusion sociale et territoriale. Exemple : le Département est partie prenante du projet « Entrepreneurship beyond borders » de l'UNISTRA sur la thématique de la sensibilisation à l'entreprenariat sous l'axe public jeune.

- **Connecter les filières d'excellence à l'Education Prioritaire**

8 élèves de l'Ecole Polytechnique immergés dans 5 collèges et 1 lycée en QPV :

Le Département héberge des élèves polytechniciens qui effectuent leur stage civil de formation humaine de 6 mois au sein des collèges des QPV. Immergés au quotidien dans les quartiers, ils contribuent aux projets des équipes éducatives visant à stimuler l'ambition des collégiens, valorisent leurs capacités d'apprentissage. Il s'agit également de prévenir le décrochage, d'intégrer les élèves en situation de handicap, de favoriser et conforter l'ouverture de l'établissement sur le territoire que le Département souhaite encourager. L'aide aux devoirs et les cours de français langue étrangère aux parents complètent leur service.

Un partenariat dans le même esprit s'amorce avec Science Po Strasbourg : Une convention d'objectifs 2018-2019 vient d'être signée avec le Département du Bas-Rhin, orientée sur la citoyenneté et les enjeux de la construction européenne. L'esprit du Programme d'Etudes Intégrées (PEI) développé par Sciences Po depuis 2007 encourage les élèves qui, par leur isolement territorial ou leur origine sociale, restreignent leurs ambitions de poursuite d'études supérieures. Les élèves volontaires sont principalement sélectionnés sur critères sociaux (75% sont boursiers) mais aussi académiques. Le programme intègre non seulement des élèves qui ont un excellent niveau scolaire mais également des élèves aux résultats moyens mais qui s'illustrent par leur motivation et leur goût de l'effort. Une majorité des élèves profitant du programme sont des filles car une attention est portée à l'autocensure des jeunes filles. A la rentrée 2016, le PEI s'est ouvert aux élèves de 3^{ème} dans le cadre du dispositif des « parcours d'excellence » destiné à favoriser l'ambition et la réussite des élèves issus des établissements relevant de l'éducation prioritaire. Il est ainsi proposé dans 6 collèges REP et REP+ du Bas-Rhin.

4 élèves de l'Ecole de Journalisme de Strasbourg dans 2 collèges QPV :

Actuellement en résidence aux collèges Sophie Germain et François Truffaut à Strasbourg, quatre étudiants journalistes apportent leur appui aux équipes éducatives pour le développement de projets médias, associant les partenaires locaux. Ils produisent avec les élèves des reportages vidéo et articles sur les projets de l'établissement, la représentation qu'ils ont de leur collège, de leur quartier, d'eux-mêmes. A travers la pratique journalistique, ils développent leur esprit critique et leur compréhension du fonctionnement médiatique.

- **Les compagnons du Devoir**

Les Compagnons du Devoir font partie de la Conférence des 10 Grande Ecoles de Strasbourg. Comme l'Université et les écoles d'ingénieurs, c'est une pépite de territoire, un partenaire logé à titre gratuit par le Département du Bas-Rhin. En projet, la co-

construction d'un partenariat favorisant l'excellence des métiers manuels en milieu ouvert, mais aussi en collège.

1. 3 Action sociale de proximité – solidarité et responsabilité

De par ses compétences en matière d'autorisation des structures sociales et médico-sociales et de co-financeur, le Département a permis la mise en service de 10 042 places en établissements sociaux et médico-sociaux dont :

- 2 415 places en établissements pour enfants à caractère social (y compris foyer de l'enfance)
- 6 505 places en établissements et services pour personnes âgées
- 1 122 places en établissements et services pour personnes handicapées.

Le fonctionnement de ces structures sociales et médico-sociales a permis de créer **plus de 4 388 Equivalents Temps Pleins d'emplois** directs permanents sur le territoire de l'Eurométropole.

Sur un an, **plus d'un habitant métropolitain sur quatre a été rencontré directement, accompagné ou soutenu financièrement par les services sociaux**, sans compter les ayants droits.

• L'activité des services du Département hors Strasbourg

Les travailleurs sociaux du Département ont suivi, en 2016, **7 062 ménages dans les 16 CMS**, hors Strasbourg et réalisé :

- 959 visites à domicile post-natales et/ou suivis d'enfants
- 1551 enfants vus au moins une fois dans 184 consultations de nourrissons
- **1007 enfants vus au cours de 164 séances de bilans de santé en écoles maternelles** pour dépister les troubles du langage, du comportement et l'obésité assurés par des puéricultrices
- 27 983 entretiens réalisés par des professionnels du social et de la santé.

Le Département verse une aide sociale à de nombreuses personnes du Territoire de l'Eurométropole de Strasbourg :

- **4.727 bénéficiaires de l'APA domicile et 3.655 bénéficiaires de l'APA en établissement**
- **31.131 bénéficiaires d'une prestation MDPH** et 1.717 bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap
- 18 364 allocataires du RSA en juin 2017 au lieu de 19.037 en novembre 2016, soit 72 % de l'ensemble des BRSA du Bas-Rhin.

Par ailleurs, au 31 octobre 2017 :

- 74 enfants sont accueillis par les 26 assistants familiaux, dont 49 enfants en accueil continu
- **1.265 enfants placés dans les établissements du Bas-Rhin issus de l'EMS** dont 844 domiciliés à Strasbourg sur un total de 2.376 enfants placés à l'échelle du Bas-Rhin ce qui fait 53 % des enfants placés dans le Bas-Rhin issus de l'Ems et 36% issus de Strasbourg

- 44 familles sont prises en charge en établissements au titre de l'hébergement d'urgence (1 092 868 € versés à ce jour, en dépassement de 4% sur le budget prévisionnel annuel).

- **L'activité des services sociaux de la Ville de Strasbourg, en délégation sociale du Département**

La Ville de Strasbourg exerce pour le compte du Département et par délégation, les 4 missions sociales suivantes : l'action sociale de proximité et la PMI dans les centres médico-sociaux de la Ville, l'action éducative à domicile exercée par le service de protection des mineurs de la Ville ainsi que l'animation des commissions territoriales des bénéficiaires du RSA.

A ce titre, le Département verse à la Ville chaque année une dotation forfaitaire qui, pour 2015 et 2016, s'est montée à **11,7 M€ par an**. Elle recouvre la rémunération de **220/240 postes** équivalents temps plein de médecins, travailleurs sociaux, médico-sociaux et personnel administratif. L'activité déléguée sur la mission sociale résumée en 2015 :

- 1.822 visites à domicile post-natales et/ou suivis d'enfants
- 1.569 enfants vus dans 628 bilans médicaux effectués en écoles maternelles
- 3.930 enfants vus dans 1.197 Consultations du Jeune Enfant

1.4 Protection contre les risques

Par ailleurs, le Département ne protège pas seulement les populations les plus vulnérables, mais tous les Bas-Rhinois, d'un certain nombre de risques :

- le feu : le Département a versé 31 millions d'euros au **SDIS** en 2016, lequel a couvert 71.005 interventions dont 44% ont concerné l'Eurométropole ;
- les inondations par débordement de la Bruche dans le Canal de la Bruche : le Département, propriétaire du Canal depuis 2008, en assure la surveillance avec un personnel d'astreinte 24h/24 et 7 j/7 grâce à 8 agents tournant par équipes de 3 agents. Ceux-ci s'occupent également de sécuriser la circulation, de réduire les risques de chute et de l'entretien de la piste cyclable qui connaît un grand succès auprès des promeneurs ;
- Le risque sanitaire : le **Laboratoire départemental d'analyses du Bas-Rhin** intervient en cas de crise sanitaire survenant soit sur son territoire, soit sur le territoire national, cas des enquêtes nationales comme Xylella Fastidiosa, bactérie ravageuse d'arbres fruitiers en Corse, ou la détection du virus Influenza aviaire chez des canards dans le Haut-Rhin. Le Département est un membre actif du Conseil Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale (CROPSAV) et le 1^{er} soutien financier des éleveurs et agriculteurs dans la lutte contre les maladies réglementées qui menacent la sécurité sanitaire du territoire. Par ailleurs, le laboratoire accompagne tous les ans une douzaine de collègues pour les aider à se mettre en conformité par rapport à la réglementation HACCP (Mise en place du PMS, formation des responsables de cuisine et TOS) ainsi que le vaisseau.

1.3 Culture

A destination du grand public, le Département œuvre à la fois à travers ses propres compétences et ses structures :

- **Le Vaisseau**, avec ses 43 ETP + 3 ETP petits contrats, un budget de 1.267.129 € en fonctionnement et 160 000 € en investissement, est le seul équipement scientifique biculturel (français/allemand), reconnu comme une référence en matière de culture scientifique pour le jeune public dans tout le Grand Est. C'est un vecteur de dynamisme et d'attractivité du territoire qui participe au rayonnement scientifique de Strasbourg : le Vaisseau est le **7^{ème} site le plus visité d'Alsace et le 1^{er} site culturel de Strasbourg** : 168 573 visiteurs atteints en 2016 et déjà 171 373 au 31 octobre 2017, le 2 millionième visiteur atteint en juillet dernier.

Lieu de diffusion des savoirs scientifiques et techniques, le Vaisseau est devenu un lieu de vie qui favorise les rencontres intergénérationnelles et la mixité sociale : le Département s'engage volontairement pour qu'un public mixte (origines sociales, garçons/filles...) ait accès à des savoirs dans un cadre informel, ce qui valorise le vivre ensemble tout en rendant accessible le dialogue sciences/société. Des partenariats sont développés avec l'Education Nationale, l'Université de Strasbourg, le CNRS, les associations...

- **Les Archives départementales**, avec ses 28 ETP et un budget de fonctionnement de 147.000 € et 212.000 € en investissement en 2017, accueillent un public d'universitaires et de particuliers, et développe les lectures publiques, valorisant le patrimoine local. Site internet, un des plus fréquentés du Département, **106.000 visiteurs différents ont consulté 6 millions de pages à travers 700.000 visites**, le Département consacre un budget annuel de 80 000 € à la numérisation et à la mise en ligne sur Internet, car tout ce qui est numérisé a vocation à être mis en ligne.
- **La Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin** anime, au nom de sa compétence en matière de lecture publique, les **17 bibliothèques du réseau communal** de l'Eurométropole de Strasbourg (4 médiathèques, 12 bibliothèques municipales, 1 point-lecture). Ses services sont particulièrement utilisés par les 26 bibliothécaires professionnels et les 120 bénévoles : 22 000 documents prêtés, 321 passages de la navette documentaire, prêt de tablettes et liseuses, offre et accompagnement numérique, 64 prêts de supports d'animation, design de service, designers en résidence, accompagnement aux projets et conseils à Lampertheim, Eschau, Fegersheim, Lipsheim et 10 spectacles VOOLP.

En investissement, dans le cadre des contrats de territoire, le Département a subventionné en 2017 pour un montant total de 937 979 € la Maison des Arts à Illkirch (568 544 €), la Coopérative des Bouchers à Schiltigheim (320 000 €), la construction

d'une école de musique à Lipsheim (28 235 €) et la construction de l'École de musique de Lampertheim, projet porté par un bailleur social Immobilière 3F (21 200 €).

Pour mémoire, entre 2010 et 2015, le Département avait cofinancé la modernisation, l'extension, la restructuration et l'aide à l'équipement pour la BNUS (7 080 000 €). Par ailleurs, à travers sa compétence en matière de planification des enseignements artistiques, le Département consacre **1 million d'euros à l'éducation artistique et aux pratiques amateurs** via des équipements culturels métropolitains qui font le rayonnement culturel de l'Eurométropole de Strasbourg (Conservatoire de Musique et de Danse, OPS, la Choucrouterie, TJP, CEAAC, FSMA, Alsace Cinéma, CRMA, Pôle Sud, Centre de développement chorégraphique, MUSICA, Jazzdor, Smacjazz, Artefact, PRL, Pôle Sud), ainsi que l'ADIAM pour l'accompagnement de **9.639 élèves accueillis dans les 33 écoles de musique et de danse** dont 16 sont municipales, 16 associatives et 1 à Illkirch à statut de SPL, en leur apportant conseils et formations.

1.4 Un nouveau partenariat avec les associations

Le Département est un partenaire historique des associations. Sur le territoire de l'Eurométropole, **1 142 associations** sur 2 253 ont été **aidées** en 2016, **soit une sur deux à l'échelle du Bas-Rhin**.

En 2015, le Département a lancé une démarche inédite : les **Assises de l'Engagement**, qui ont mobilisé plusieurs centaines d'associations de tous secteurs autour de tables rondes. De cette vaste concertation a émergé une nouvelle politique en matière de vie associative, déclinée en territoire par la mise en œuvre d'outils et de solutions co construites par et pour les associations :

- Création et lancement d'une plateforme web au service des associations, leur permettant de gagner en visibilité, de publier des événements, actualités, de faire des appels aux bénévoles et de mutualiser du matériel : www.associations67.alsace;
- Instauration du Conseil départemental de l'engagement et de la vie associative (CODEVA) : instance démocratique représentant le monde associatif, adossée à l'Assemblée des élus et à laquelle sera confiée une cause annuelle ;
- Les Journées Citoyennes expérimentées dans cinq collèges bas-rhinois pour permettre aux collégiens de s'engager, en s'inscrivant dans l'espace public tant symbolique que physique. Sur le territoire de l'Eurométropole, une semaine citoyenne, du 18 au 22 juin, mobilisera jeunes, enseignants, équipes techniques, partenaires privés et associatifs pour conduire des chantiers dans l'enceinte du collège mais aussi dans son environnement proche.

2. Le Département aménage le territoire

Au-delà de ses compétences régaliennes, le Département a défini une stratégie pluriannuelle d'investissement ayant pour objectif :

- de développer des territoires connectés et attractifs
- de s'engager dans le plan Actions éducatives et collèges.

2.1 Opérations routières emblématiques

Bien que n'étant plus en compétence sur les routes départementales depuis le transfert de ces dernières à l'Eurométropole de Strasbourg au 1^{er} janvier 2017, le Département a inscrit des opérations routières structurantes au Plan Territoires connectés et Attractifs 2017-2021 pour un **montant total de plus de 35 M€**, hors liaison COS-aéroport, dont 22,66 M€ pour des opérations sous maîtrise d'ouvrage Etat et plus de 12,5 M€ pour des opérations sous maîtrise d'ouvrage départementale (inclus la dotation de transfert à l'EMS pour 5,5 M€ sur la période 2017-2021).

Le Contournement Ouest de Strasbourg : le Département est un **facilitateur dans l'aménagement foncier** en lien avec VINCI et SOCOS. Ainsi, l'intervention du Département auprès de Vinci a permis de trouver un accord unanime pour un positionnement de l'aire au droit de la zone d'activités de la Bruche à Duppigheim et il sera vigilant quant aux mesures compensatoires à mettre en œuvre.

La liaison COS-aéroport (10 M€ TTC) dont la maîtrise d'ouvrage reste à définir, ainsi que les clés de financement, s'agissant d'un projet en faveur du rabattement TER qui concerne également la Région.

La requalification de l'A35 (20 M€ inscrits au CPER dont 3,32 M€ de participation du Département). Nécessité dès à présent de proposer des solutions concrètes pour l'A35, avec un enjeu délicat de fluidité de l'axe sans qu'il soit attractif par rapport au COS et par rapport aux transports en commun (qui sera limité à 110 km/h).

La réalisation de la 2ème phase de la Rocade Sud : le Département y participe dans le cadre du CPER à hauteur de 12 M€ sur un coût de 60 M€ TTC.

L'aménagement multimodal de la RN4 et de l'A351 en entrée ouest de Strasbourg (coût global de 43,5 M€ TTC dont 36 M€ TTC pour la 1^{ère} phase) vise à fluidifier les échanges sur le réseau routier autour de Strasbourg et à améliorer l'accessibilité à l'Eurométropole par l'Ouest. Il s'agit d'un chantier en continuité des aménagements réalisés par le Département sur la RD1004 pour le déploiement du Transport en Site Propre Ouest (TSPO). Le Département participe à hauteur de 7,34 M€ à la 1^{ère} phase de cette opération.

Concernant *la VLIO* (60 M€ dont 55 M€ HT restent à financer), la dotation de 1,1 M€ que verse annuellement le Département à l'Eurométropole de Strasbourg s'analyse comme une subvention d'investissement pour l'Eurométropole, qui correspond pour elle à un

budget de 27 M€ sur 27 ans, soit le tiers du coût des projets y compris la trémie sur la RD 1083. Dans la mesure où le versement de la dotation est prévu ad vitam æternam, cette dotation lui permet aussi de répondre durablement aux besoins de renforcement et d'aménagement du réseau routier qui lui a été transféré.

Concernant *l'aménagement de la RD1083* (~ 40 M€), la phase 1 a été engagée avec le carrefour Lilly réalisé et payé par le Département, mis en service en 2016 (3 M€ de travaux). L'opération étant maintenant passée sous maîtrise d'ouvrage de l'Eurométropole de Strasbourg, le Département a accepté d'assurer et de prendre en charge financièrement les travaux à réaliser à Ichtratzheim Faubourg, située hors métropole (~4 M€ probablement en 2019), 2018 étant consacré aux acquisitions foncières.

Parallèlement, le Département verse chaque année 2 M€ HT pour l'entretien des 223 kms de routes et pour les pistes cyclables transférées.

2.2 Actions éducatives et collèges 2017-2020

Renforcer l'égalité des chances, donner des opportunités à chacun et accompagner les jeunes à devenir des adultes responsables, autonomes et engagés participent de la stratégie du Département du Bas-Rhin formalisée dans son plan Action Educatives et Collèges adopté le 20 mars 2017.

Ce plan est doté de **292 millions d'euros sur tout le Bas-Rhin** consacrés entièrement à la réussite éducative des jeunes collégiens : 16 M€ pour les actions éducatives, 60 M€ pour la programmation pluriannuelle d'investissement, 32 M€ pour la programmation pluriannuelle de maintenance, 176 M€ pour le fonctionnement des collèges et 14 M€ sont concentrés sur la révolution numérique. A l'issue du mandat, les **90 collèges publics du département seront numériques.**

Sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, au cours des 10 dernières années, le Département a concentré près de la moitié de ses moyens - 60M€- pour investir dans de grosses opérations de réhabilitation et la création d'un nouveau collège dans l'école européenne de Strasbourg.

En 2016, le Département a consacré 3,371 M€ TTC d'investissement à l'Ecole Européenne, le collège Jules Hoffmann ainsi que le collège Galilée à Lingolsheim pour les modulaires. Cet effort représente 27% du total du programme pluriannuel d'investissement. Il a par ailleurs consacré 2,471 M€ TTC pour le programme de maintenance des collèges ce qui représente 37,4% du programme de maintenance départemental. Cet effort sera poursuivi avec des opérations de réhabilitation lourde programmées dans son Plan Pluriannuel d'Investissement 2018-2021 :

- Collège Lingolsheim Galilée – Restructuration complète : 8 M€
- Collège Kleber Strasbourg – sécurisation des façades : 0,7 M€ (Maitrise d'Ouvrage Région)
- Collège Truffaut HautePierre – restructuration ½ pension : 1 M€ suspendu sous réserve de participation financière de la Ville de Strasbourg
- Collège Stockfeld – reconstruction SEGPA : 1,8 M€ suspendu sous réserve de réponse de l'Education Nationale sur le devenir des SEGPA.

2.3 Travail sur la carte scolaire pour améliorer la mixité sociale

Le Département s'est engagé à mobiliser tout son droit commun dans les quartiers prioritaires de la ville en signant le contrat de ville le 7 juillet 2015. Par ailleurs, il a accepté d'expérimenter des solutions nouvelles en matière de mixité sociale dans les collèges en étant retenu dans l'appel à projets de l'Education Nationale de novembre 2015.

Sur l'Eurométropole de Strasbourg, 20 collèges situés dans les 18 QPV (dont 13 sur Strasbourg, 12 collèges classés en REP et REP+) présentent des particularités/anomalies qui interpellent les politiques publiques : une forte segmentation résidentielle qu'on retrouve dans le profil social de ces collèges avec une absence de mixité sociale liée à une surreprésentation des catégories socio-professionnelles défavorisées, une réussite scolaire corrélée au milieu social et à la profession des parents, un climat scolaire dégradé source de préoccupation des principaux de collèges, une offre éducative insuffisante, des associations de parents d'élèves en demande de considération et d'association dans les décisions.

Au-delà de la gestion des pics d'arrivées liées aux constructions, l'affectation des élèves par l'Education Nationale permettra de répartir les élèves d'une manière plus équilibrée, tout en travaillant sur les facteurs d'attractivité des collèges sur des territoires élargis.

3. Le Département agit pour l'emploi

3.1. Favoriser l'embauche des Allocataires du RSA

Mis en place dans un contexte de crise économique, le Revenu de Solidarité Active a été mobilisé par un nombre croissant de Bas-Rhinois en situation de précarité depuis 2009 tout en faisant l'objet de nombreuses critiques : complexité, faible insertion, poids financier pour les Départements. Dans le Bas-Rhin, le nombre de demandeurs d'emploi progresse continuellement et le taux de pauvreté s'établit à 11,8 % en 2012 contre 10,8 % en 2008.

Face à ces constats, le Conseil Départemental du Bas-Rhin adoptait, à l'unanimité, le 24 juin 2013, des orientations nouvelles concernant la politique départementale d'insertion en faveur des allocataires du revenu de solidarité. S'appuyant sur près de 150 partenaires, les enjeux étaient alors triples : mobiliser, responsabiliser, gérer avec rigueur. Cette stratégie a généré les résultats escomptés avec, sur le territoire de l'Eurométropole en 2016, **1 980 emplois retrouvés par des BRSA**.

Si la progression des allocataires s'est considérablement ralentie, elle ne doit pas faire oublier que 72 % des BRSA sont sur l'Eurométropole et qu'ils représentent 71,7 % de la dépense RSA en 2016 (106,2 M€/152,5 M€).

Le **nouveau plan départemental pour l'emploi et l'inclusion 2017 à 2019 (PDEI)** adopté le 8 décembre 2016 fixe des résultats à atteindre en termes de retour à l'emploi du nombre d'allocataires du RSA. Ils permettront de confirmer la dynamique initiée par l'ancien plan départemental d'insertion, dont la mise en œuvre a abouti à une baisse significative de 4,2% du nombre d'allocataires du RSA sur un an et qui a permis à la collectivité de réaliser 7 millions d'euros d'économies dans le champ de l'insertion.

Les objectifs du PDEI sur l'Eurométropole de Strasbourg

- Permettre le retour à l'emploi de 5 640 allocataires du RSA d'ici 2019 sur 10 000 à l'échelle du Bas-Rhin
- Proposer un parcours d'insertion à 450 allocataires du RSA, notamment les plus éloignés de l'emploi grâce à différents dispositifs
- Effectuer 12 000 contrôles d'ici 2019 sur l'ensemble du département. En 2016, les contrôles ont permis de détecter plus d'1 million d'euros d'indus RSA. Sur l'ensemble des contrôles clos au 31.10.2016, seul 20% présentaient une situation irrégulière.

Ce plan départemental tient par ailleurs compte des spécificités territoriales en proposant des leviers d'action particuliers en fonction des problématiques localement identifiées. Sur notre territoire, ce sont l'emploi et l'insertion sociale qui sont privilégiées.

3.2 Développer l'accompagnement social pour les Allocataires du RSA éloignés de l'emploi

Le Département a consacré 1 295 000 € en 2016 dont 824 127 € à 17 structures qui ont assuré 1 295 suivis correspondant à 23,15 ETP (Le nid, ARSEA, CCAS, Antenne, Horizon Amitié, Entraide le Relais, France Horizon, JEEP, fédération Charité, PADEP, Plurielles)

A titre d'exemple, la Fédération de Charité a assuré un atelier passerelle à visée d'intégration via notamment 3 chantiers d'insertion, pour apporter une réponse pertinente et cohérente en terme de dynamique de parcours pour des personnes étrangère allocataires du RSA en apprentissage de la langue française.